

## CAP Option C : Maintenance des Matériels d'espaces verts

### En apprentissage

#### Niveau 3

<b>Public concerné, nombre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jeunes âgés de 16 à 29 ans, ou à partir de 15 ans pour les jeunes ayant suivi un cursus complet de 3ème.</li> <li>Accessibilité au public en situation de handicap après étude du projet personnel.</li> </ul>
<b>Prérequis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau 3<sup>ème</sup> conseillé.</li> <li>Intérêt pour la mécanique des matériels d'espaces verts.</li> </ul>
<b>Modalités et délai d'accès</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Admission sous réserve de la signature d'un contrat d'apprentissage.</li> <li>Dossier de candidature et entretien de motivation.</li> </ul>
<b>Présentation générale</b>	<p>Pour des jeunes qui veulent développer un projet dans le domaine de la maintenance des matériels d'espaces verts (montage, installation, entretien et réparation de tous types de matériels dédiés à l'entretien d'espaces verts : motoculteurs, tondeuses, tronçonneuses, robots de tontes, matériels à batteries Etc.....).</p> <p>Le titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle maintenance des matériels d'espaces vert est amené à exercer ses activités dans la maintenance, le service et la location des matériels. Les principaux secteurs susceptibles de l'accueillir sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les artisans ruraux.</li> <li>- Les concessionnaires et entreprises de distribution des matériels.</li> <li>- Les entreprises de location des matériels.</li> <li>- Les entreprises de service et de maintenance des matériels.</li> <li>- Les services matériels d'entreprises du BTP ou travaux agricoles.</li> <li>- Les entreprises ou collectivités utilisatrices des matériels.</li> </ul> <p>L'action du titulaire du CAP est organisée et réalisée dans le cadre d'une démarche de maintenance et de service. Elle implique un comportement visant des objectifs de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans la relation avec la hiérarchie.</li> <li>- Dans le travail d'équipe.</li> <li>- Dans les relations avec les clients et utilisateurs, en interne comme en externe.</li> </ul>

#### MFR / CFA AMANGE - Etablissement privé sous contrat avec le ministère de l'Agriculture

SITE D'AMANGE : 4 rue des vergers, 39700 AMANGE • 03 84 70 61 28 • mfr.amange@mfr.asso.fr

SITE DE DOLE : 17 chemin du Défois, 39100 DOLE • 03 84 72 73 92 • mfr.dole@mfr.asso.fr

Numéro SIRET : 803 025 832 000 12 • Numéro UAI : 039 12 13 G • APE : 8532 Z • Site internet : <http://www.mfr-amange.fr>  
 Association 1901 • Enregistrée sous le numéro 43 39 01 024 39. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

<b>Objectifs</b>	Devenir mécanicien(ne) de la maintenance afin de pouvoir réaliser des opérations de montage et de préparation des matériels ; des opérations de maintenance préventive ; le remplacement d'ensembles et de sous-ensembles en autonomie ; le remplacement d'organes sur des circuits électriques, hydrauliques et pneumatiques ; la réalisation de contrôles simples ; le remplacement d'éléments courants ; les essais et concevoir et fabriquer des pièces de métallerie.
<b>Contenu de la formation</b>	<p><b>Domaines professionnels et technologiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réception d'un matériel en dysfonctionnement et prévention – santé – environnement.</li> <li>• Réalisation d'une intervention sur un matériel.</li> <li>• Intervention en milieu professionnel.</li> </ul> <p><b>Domaines généraux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Français, histoire-géographie, enseignement moral et civique. Mathématiques, sciences physiques et chimiques. Langue vivante étrangère.</li> </ul>
<b>Modalités pédagogiques</b>	<p><b>Méthodes dynamiques associant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des apports théoriques, des exercices, des travaux de groupe.</li> <li>• Des activités en ateliers et plateaux techniques.</li> <li>• Des visites de concessions et de constructeurs de matériels d'espaces verts.</li> <li>• Participation à des salons et démonstrations de matériels d'espaces verts.</li> </ul>
<b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b>	<p><b>Déroulement de la formation :</b></p> <p>Une formation par alternance sous statut de l'apprentissage qui associe 55% d'enseignement théorique et 45% d'enseignement technologique et professionnel.</p> <p>(12 semaines de présence au CFA / an soit 24 semaines sur le cycle de formation)</p> <p>Les jeunes acquièrent par leurs expériences des techniques dans les domaines de la maintenance de matériels d'espaces verts. Ils s'insèrent dans une équipe et grâce à un accompagnement pendant les périodes d'apprentissage, ils acquièrent les savoir-faire professionnels.</p> <p><b>Capacités générales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise de la langue française.</li> </ul> <p><b>Capacités Professionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser l'intervention (collecter les informations ; préparer l'intervention ; organiser le poste de travail).</li> </ul>

## MFR / CFA AMANGE - Etablissement privé sous contrat avec le ministère de l'Agriculture

SITE D'AMANGE : 4 rue des vergers, 39700 AMANGE • 03 84 70 61 28 • mfr.amange@mfr.asso.fr

SITE DE DOLE : 17 chemin du Défois, 39100 DOLE • 03 84 72 73 92 • mfr.dole@mfr.asso.fr

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Effectuer un pré-diagnostic (constater les symptômes).</li> <li>Réaliser une intervention (réaliser les opérations de maintenances préventives et curatives ; exécuter les opérations simples d'adaptation, de préparation du matériel)</li> <li>Réceptionner-restituer le matériel (Prendre en charge ; restituer-remettre le matériel au client).</li> </ul> <p><b><u>Capacités transversales :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Exigences de santé et de sécurité.</li> <li>Exigences environnementales.</li> <li>Exigences de qualité.</li> <li>Exigences de prise en compte des coûts et respect des temps donnés.</li> </ul>												
<b>Modalités d'acquisition de la certification</b>	<p>Une formation de niveau 3 qui se déroule en 2 ans.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Examen du <b>CAP Maintenance de matériels d'espaces verts</b>, en épreuves ponctuelles à l'issue de la formation.</li> </ul> <p><i>Certification enregistrée au RNCP sous le numéro : RNCP 39330  Date de publication de la certification au Journal Officiel : 27.04.2016  Date d'échéance de l'enregistrement : 31.12.2028  Nom du certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse</i></p>												
<b>Durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Durée totale : 2 ans (840 heures à la MFR)</li> <li>Durée hebdomadaire : 35 heures</li> </ul>												
<b>Dates</b>	Septembre 2026 – Juin 2028 selon calendrier d'alternance												
<b>Lieu(x)</b>	MFR Amange : 4 rue des Vergers 39700 AMANGE												
<b>Coût par participant</b>	<p>Possibilité de pension ou demi-pension à la MFR.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">TARIFS</th> </tr> <tr> <th>Classes</th> <th>Pension</th> <th>Demi-pension</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CAP MMEV 1<sup>er</sup> année</td> <td>1 302 Euros</td> <td>528 Euros</td> </tr> <tr> <td>CAP MMEV 2<sup>ème</sup> année</td> <td>1 302 euros</td> <td>528 Euros</td> </tr> </tbody> </table> <p>Tarifs ne prenant pas en compte les aides à l'hébergement de 6 euros par nuitée et à la restauration et de 3 euros par repas financées par les OPCO.</p>	TARIFS			Classes	Pension	Demi-pension	CAP MMEV 1 <sup>er</sup> année	1 302 Euros	528 Euros	CAP MMEV 2 <sup>ème</sup> année	1 302 euros	528 Euros
TARIFS													
Classes	Pension	Demi-pension											
CAP MMEV 1 <sup>er</sup> année	1 302 Euros	528 Euros											
CAP MMEV 2 <sup>ème</sup> année	1 302 euros	528 Euros											
<b>Responsable de l'action, Contact</b>	<p>Responsable de l'action : M. CUINET Bertrand GUILLAUME Laure Marie.  Pour toute information, contacter le secrétariat :  <a href="mailto:mfr.amange@mfr.asso.fr">mfr.amange@mfr.asso.fr</a>  03 84 70 61 28</p>												

## MFR / CFA AMANGE - Etablissement privé sous contrat avec le ministère de l'Agriculture

SITE D'AMANGE : 4 rue des vergers, 39700 AMANGE • 03 84 70 61 28 • [mfr.amange@mfr.asso.fr](mailto:mfr.amange@mfr.asso.fr)

SITE DE DOLE : 17 chemin du Défois, 39100 DOLE • 03 84 72 73 92 • [mfr.dole@mfr.asso.fr](mailto:mfr.dole@mfr.asso.fr)

<b>Formateurs, Animateurs et intervenants</b>	<b>Profils des formateurs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• BTS Machinisme Agricole.</li> <li>• Licence sciences humaines et sociales ; AES ; sciences de l'éducation ; arts et lettres spécialité anglais.</li> <li>• Master éducation et enseignement.</li> <li>• Maîtrise STAPS ; biologie et écosystème.</li> <li>• Cap mécanicien en parcs et jardins.</li> <li>• Déclaration d'enseignement pour niveau 3 en mathématiques et physique-chimie.</li> <li>• Détenteurs de la qualification pédagogique (ou en cours d'obtention).</li> </ul>
<b>Suivi de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un responsable assure le lien entre l'apprenant, sa famille et son maître d'apprentissage.</li> <li>• Il est aussi chargé d'effectuer le temps d'accueil en début et de bilan en fin de session.</li> <li>• L'équipe pédagogique assure le suivi des devoirs d'alternance, du dossier et des différents travaux à réaliser par l'apprenant.</li> <li>• Tout au long de la formation, un suivi est assuré par le biais du carnet de liaison et une visite des formateurs sur le lieu d'apprentissage.</li> <li>• Cahier de texte numérique (iENT) accessible aux familles des apprenants et aux jeunes pour les cours et devoirs.</li> <li>• Accompagnement du jeune dans son projet professionnel.</li> </ul>
<b>Evaluation de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilans hebdomadaires, semestriels.</li> <li>• Acquisition des compétences : Evaluations formatives.</li> <li>• Enquêtes de satisfaction à « chaud » et à 3 mois</li> </ul> <p><i>Taux de réussite au CAP MMEV (session juin 2025) : 91%</i>  <i>Taux de présentation à l'examen (session juin 2025) : 92%</i>  <i>Taux d'interruption en cours de formation : 8% pour la session 2024-2025</i></p>
<b>Passerelles et débouchés possibles</b>	<p>Taux d'insertion/formation : 75%</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Taux d'insertion professionnelle : 38% (67% dans le même secteur d'activité visé par la certification)</i></li> <li>- <i>Taux de poursuite d'études : 38%</i></li> </ul> <p><b>Note de satisfaction : 4/5</b></p> <p><i>Mise à disposition des indicateurs via <a href="http://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion">www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion</a></i></p> <p>Bac Professionnel Maintenance des Matériel ; embauche dans le secteur de la maintenance.</p>

Date de modification : 29-Jan-26

Publication Internet : 29/01/2026

## **MFR / CFA AMANGE - Etablissement privé sous contrat avec le ministère de l'Agriculture**

**SITE D'AMANGE : 4 rue des vergers, 39700 AMANGE • 03 84 70 61 28 • mfr.amange@mfr.asso.fr**

**SITE DE DOLE : 17 chemin du Défois, 39100 DOLE • 03 84 72 73 92 • mfr.dole@mfr.asso.fr**